

SODAM Occitanie

Schéma d'Orientation pour le Développement de la Marionnette

Les arts de la marionnette connaissent une dynamique de structuration et de renouvellement observée sur les 30 dernières années, et révélée notamment par l'étude « Les Arts de la Marionnette en France – Etat des lieux » réalisée par Lucile BODSON pour le ministère de la culture en 2016. Le dynamisme de l'Occitanie ressort dans les trois régions les plus importantes en nombre de compagnies (entre 80 et 140), bien que sous-dotée en termes de structure de compagnonnage (1), festival (2), forum (1), structure de résidence (1), compagnie conventionnée (1), et musée (1).

S'inscrivant dans les orientations ministérielles, la DRAC Occitanie affirme sa volonté de contribuer au développement et à la structuration du secteur, de façon concertée avec les collectivités et les réseaux d'acteurs. L'existence d'un réseau d'acteurs constitué depuis 2015 (la plateforme) et les volontés de coconstruction de l'État et des collectivités constituent un contexte très favorable, voire une opportunité rare pour penser le développement de la Marionnette en Occitanie.

Ainsi, une réunion organisée le 24 novembre 2017 lors du festival Marionnettissimo à Tournefeuille fut l'occasion de valider collectivement l'engagement dans une démarche de concertation pour l'élaboration d'un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette (SODAM).

1. Définition du SODAM, une déclinaison du SOLIMA¹

I – Préambule

« Le Schéma d'Orientation pour le Développement territorial des *Arts de la Marionnette (SODAM)* est une méthode de coopération qui pose le principe de co-construction des politiques entre l'Etat, les collectivités et les acteurs portant sur le développement *de la Marionnette* d'un territoire. Il a pour objectif de répondre aux enjeux du territoire et d'apporter des analyses qui permettent d'identifier des perspectives d'intérêt général et de service public. »

« Les changements de dimension, de responsabilités comme de compétences qui résultent de la réforme territoriale rendent la co-construction indispensable dans l'élaboration des politiques publiques au plus près des territoires afin de prendre en compte les initiatives citoyennes dans des logiques de « bassin de vie ». En effet le développement d'intercommunalités nouvelles, de communautés d'agglomération, d'espaces métropolitains avec des compétences élargies et des moyens d'actions encore à préciser, génère une complexité qu'une construction concertée des politiques publiques peut permettre de dépasser. »

« Le respect des droits culturels dans l'élaboration des politiques publiques entre l'Etat et les collectivités territoriales que la législation impose par les lois, NOTRe du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale et LCAP du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, renforce aussi le recours à la concertation pour associer et prendre en compte les personnes d'un territoire. »

II – Enjeux

1 SOLIMA – démarche de concertation à l'oeuvre dans les Musiques Actuelles définie par arrêté du 28 novembre 2017, dont les principes sont déclinés ici pour les Arts de la Marionnette.

Le **SODAM** répond au double enjeu de garantir :

1. **La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels**
2. **Un développement territorial cohérent et équitable**

III – Définition et méthode

Le **SODAM** est une méthode de travail qui associe de manière non hiérarchisée des acteurs **de la marionnette** (initiatives associatives, publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire, les organisations professionnelles...), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, agglomérations, départements, Régions, Pays, etc.) et l'Etat, afin de réfléchir ensemble à la définition d'actions communes d'intérêt général et de politiques publiques en faveur **de la marionnette** sur un territoire donné.

Le **SODAM** s'inscrit dans la durée en réfléchissant aux **arts de la marionnette** dans toute leur diversité artistique et culturelle et de manière articulée avec les autres politiques publiques des arts et de la culture. Le **SODAM** peut également se relier à d'autres cadres de réflexion plus larges qui englobent l'ensemble du champ marionnettique et/ou d'autres secteurs des arts. Ces travaux peuvent aussi aborder d'autres espaces ou instances de coopération territoriale et/ou sectorielle en région (CTAP², SRDEI³, CESER⁴, ...) ou des collectivités (Conseils de développement, ...).

Le **SODAM** définit 4 types d'objectifs:

- *Connaître et observer (les acteurs et les territoires) : provoquer une connaissance mutuelle des participants, de poser et de réfléchir collectivement les sujets, de confronter les points de vue, d'améliorer la connaissance collective ;*
- *Réfléchir et concevoir afin de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions ;*
- *Proposer et mettre en œuvre les outils de réflexion préalables à la décision politique, de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité ;*
- *Organiser l'évaluation.*

Le **SODAM** développe une éthique de travail coopératif sur la base de principes d'action :

- *S'appuyer sur une lecture commune des territoires et de leurs spécificités suppose de dépasser les logiques d'état des lieux, de croiser les observations avec les études, schémas et analyses existantes et d'appréhender les enjeux et orientations déjà identifiées ;*
- *Développer une observation participative, partagée et permanente permet d'inscrire les démarches d'état des lieux dans des dynamiques continues, qualitative et quantitatives qu'il s'agit d'outiller et de coordonner aux différentes échelles territoriales ;*
- *Veiller à ce que la pluralité des initiatives esthétiques, économiques et sociales ou les différents services des collectivités territoriales et de l'Etat, concernés soit conviés (éducation, social...). L'important pour ne pas exclure est de laisser ouverte la possibilité de rejoindre les travaux en cours. Cela suppose une communication régulière et large sur les travaux, les avancées ;*
- *Mobiliser les participations des personnes sur leur simple intentionnalité sans a priori sur les résultats avec une bienveillance entre les participants permettant l'écoute mutuelle, le respect et la considération de la parole de chacun ;*
- *Faire appel à des regards et à des analyses extérieures pour bénéficier d'apports de connaissances, de réflexions et d'éléments d'objectivation pour dépasser les phénomènes de localisme et d'enfermement ;*

2 Conférence territoriale de l'action publique.

3 Schéma régional de développement de l'économie, de l'innovation et de l'internationalisation.

4 Conseil économique, social et environnemental régional.

- Adapter les processus de concertation afin de tenir compte du temps contraint et des limites de disponibilité des personnes mais aussi de permettre le renouvellement de participants, les évolutions des thématiques de travail, des formats et périmètres des espaces de travail.
- Le **SODAM** repose sur une initiative possible des acteurs de la marionnette, d'une ou plusieurs collectivités territoriales et/ou de l'Etat.

De fait, la méthodologie SODAM se doit de reprendre et décliner ces principes aux spécificités de la Marionnette.

Méthodologie 2018

Suivant les principes définis plus haut, une mission est confiée à Sébastien CORNU pour animer les concertations régionales afin d'élaborer un Schéma de Développement de la Marionnette en Occitanie (SODAM) en garantissant une méthodologie participative et territorialisée suivant les principes définis par les SOLIMA (création, diversité, droits culturels et équité territoriale) :

1. Réaliser un diagnostic territorial participatif de la Marionnette en Occitanie : recensement des acteurs, recueil de données quantitatives (activités, emplois, financements...) et d'entretiens auprès d'une dizaine d'acteurs. Il sera présenté, mis en débat et enrichi au fil des temps de rencontres et ateliers thématiques.
2. Elaborer des propositions d'orientations et d'actions, de façon concertée
3. Définir et engager des actions de structuration et de coopération entre acteurs

A partir du diagnostic et des priorités et enjeux qu'il aura permis d'identifier, il s'agit de penser le développement de la Marionnette en Occitanie en termes d'activités, de politiques publiques, et de structuration professionnelle.

Un « comité de suivi » composé d'acteurs (membres de la plateforme notamment) et des partenaires publics (Etat et collectivités intéressées) est en charge d'orienter les travaux d'étude et de préparer les temps pléniers et les réunions du comité de pilotage.

Calendrier prévisionnel 2018

5 février	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi : réunion de lancement DRAC
Février mars	<p><i>Travaux d'état des lieux : recensement, recueil données, 10 entretiens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité suivi – 29 mars à Carcassonne (<i>à confirmer</i>) • <i>Réunion Plénière Régionale – (avril à confirmer)</i>
Avril à Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de Travail territoriaux et/ou thématiques (x 3) <i>dates, lieux et thèmes à déterminer</i> <i>enrichissement état des lieux + priorisation des besoins</i> • Comité de suivi intermédiaire – 14 juin
Septembre Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de Travail territoriaux et/ou thématiques (x 3) <i>mi septembre à début octobre, dates, lieux et thèmes à déterminer</i> <i>propositions d'objectifs et d'actions</i>
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi intermédiaire • Réunion Plénière Régionale – Présentation SODAM <i>Date et lieu à déterminer</i>